



p. 6 - L'OT4R



p. 7 - camping de Champlitte



p. 7 - camping de Renaucourt

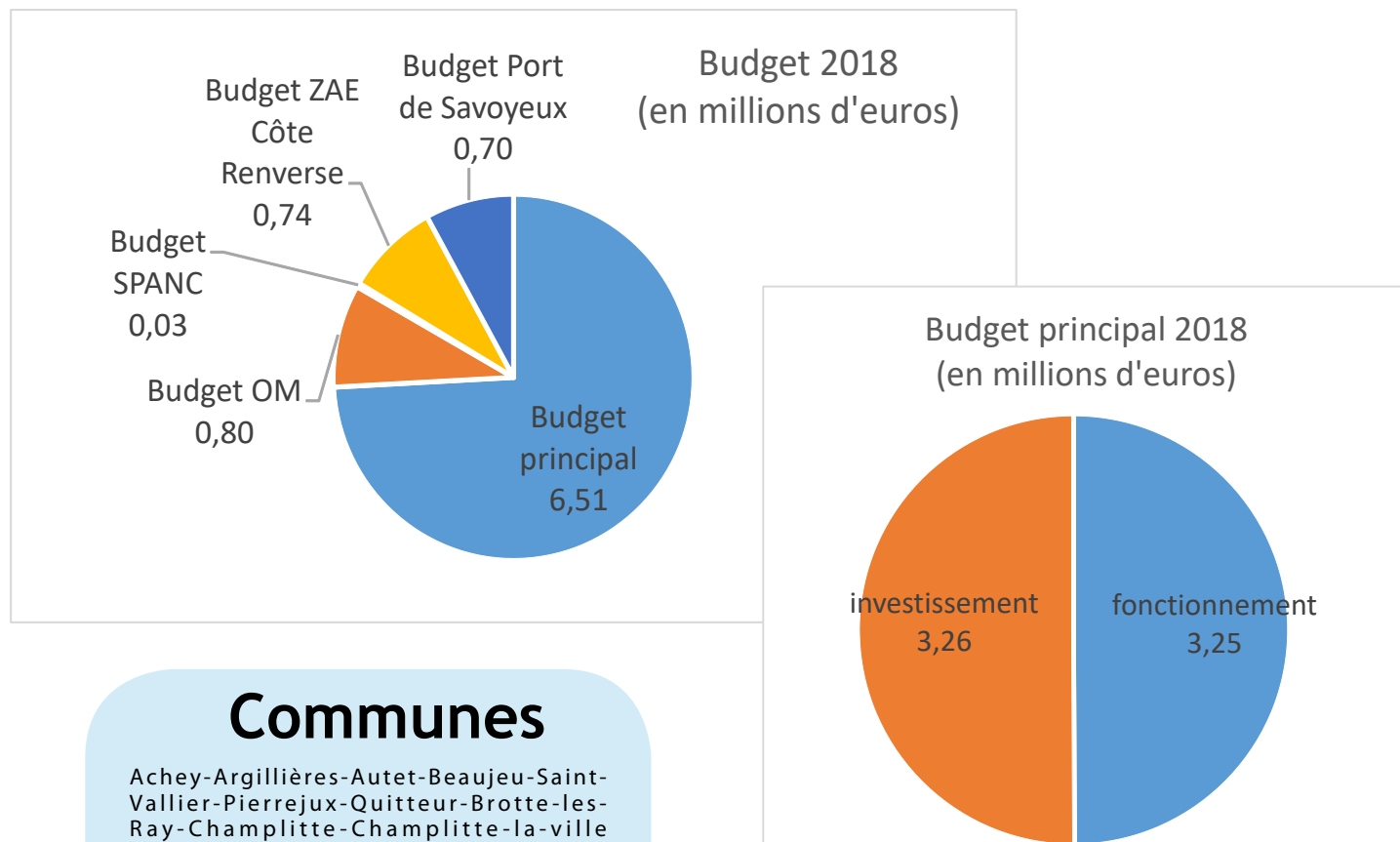


ZOOM sur ...
la commune de Dampierre-sur-Salon - p. 5



Malgré la baisse des recettes (estimée à - 200 000 € pour 2018), la CC4R maintient son fonctionnement sans pour autant augmenter ses taux d'impositions (les mêmes depuis sa création).

Dans le même temps, une impulsion est donnée sur le plan investissement avec une politique en terme de projets qui sera dynamique et constructive en cette année 2018 (voir page 5).



Communes

Achey-Argillières-Autet-Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-Quitteur-Brotte-les-Ray-Champlitte-Champlitte-la-ville-Courtesoult-Gatey-Dampierre-Sur-Salon-Delain-Denèvre-Fédry-Ferrières-les-Ray-Fleurey-les-Lavoncourt-Fouvent-Saint-Andoche-Framont-Francourt-Frettes-Grandecourt-Larret-Lavoncourt-Leffond-Margilley-Membrey-Mercey-sur-Saône-Montarlot-les-Champlitte-Montot-Mont-Saint-Léger-Montureux-Prantigny-Motey-sur-Saône-Neuvelles-Champlitte-Percey-le-Grand-Pierrecourt-Ray-Sur-Saône-Recologne-les-Ray-Renaucourt-Roche-et-Raucourt-Savoie-Seveux-Theuley-Tincey-et-Pontrebeau-Vaite-Vanne-Vauconcourt-Nervezain-Vereux-Vellexon-Queutrey-Vaudey-Villers-Vaudey-Volon.

Communauté de Communes des 4 Rivières

8 rue Jean Mourey
70180 DAMPIERRE-SUR-SALON
Tél. 03.84.67.13.74 - Fax : 03.84.67.29.07
secretariat@cc4r.eu - www.cc4r.eu
du lundi au vendredi -
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SOMMAIRE

- p.2 - Edito - Sommaire
- p.3 - Petites infos
- p.4 - Zoom sur la commune de Dampierre-sur-Salon
- p.5 - Budget : investissement
- p.6 - L'OT4R
- p.7 - Les campings de la CC4R
- p.8 - Aire naturelle d'Autet
- p.8 - Piscine de Renaucourt
- p.8 - Port de Savoyeux



Les conscrits

**80 ans
ça se fête!**

Les personnes de Dampierre-sur-Salon et de ses environs, nés en 1939, se proposent de fêter dignement en 2019 l'arrivée de leurs 4 X 20 ans, en se réunissant autour d'une bonne table.

Pourquoi se limiter à Dampierre, puisqu'il existe maintenant la C.C.4.R., et ne pas envisager une réunion à cette plus grande échelle.

Si des personnes estiment que cette idée mérite d'être examinée, ils peuvent contacter **André MONGIN** par mail : andre.mongin@wanadoo.fr, ou au **03.84.65.05.29**, pour ainsi préparer, ensemble, ces festivités.

La bibliothèque de Fouvent a déménagé

Depuis mars 2018, une équipe de bénévoles accueille les lecteurs dans l'ancienne école de Fouvent-le-Haut, rue des Carquettes :

- le mercredi de 15h à 17h30
- le vendredi de 17h à 19h.

Les différents types d'ouvrages (livres pour enfants, romans, BD, livres audio, etc...) sont prêtés par la Médiathèque départementale de la Haute-Saône. Par ailleurs, un fonds propre à la bibliothèque est en cours de constitution. Les dons de livres en bon état et d'actualité sont les bienvenus.

Un portage à domicile est prévu pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

La bibliothèque est ouverte aux habitants de Fouvent mais aussi de toutes les communes voisines.

Association « Seconde Vie entre amis »

« Seconde vie entre amis » est une association caritative située rue des Charmottes à Dampierre-sur-Salon. Composée de quelques bénévoles, le principe de cette association est de récupérer tout équipement pour la maison et les extérieurs (vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison, décoration, outillage...). Les objets récupérés sont mis en vente en boutique, ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'ensemble des fonds récoltés grâce aux ventes est remis aux écoles du territoire de la CC4R.

Un don de 1 500 € a été fait au RPI de Beaujeu-Autet-Seveux, un de 1 000 € aux écoles de Champlitte, et au RPI de Membrey-Vaite-Brotte et un prochain don est prévu pour le RPI de Fouvent-Larret-Roche.

L'association tient à remercier particulièrement Fabrice Bodereau, dont l'entreprise « Solutions de Débarras » a été le principal donateur lors du dernier vide-grenier notamment et remercie les autres donateurs.

N'hésitez pas à remettre à l'association les objets que vous n'utilisez plus et qui sont réutilisables.

Contact : **Valérie BILLOTTET - 06.98.41.40.16**

Demande de subvention aux manifestations : vous avez jusqu'au 31 mai 2018

La CC4R accorde une aide financière aux associations qui organisent des manifestations culturelles (danse, musique, théâtre, exposition...) sur le territoire.

Pour recevoir cette subvention, les organisateurs doivent remplir un dossier de demande de subvention, disponible à la CC4R, auprès d'Aline BLANC. Les aides sont accordées en 4 sessions annuelles.

Pour les manifestations se déroulant au 3ème trimestre 2018 (juillet - septembre), les demandes de subvention doivent parvenir à la CC4R avant le 31 mai 2018.

Contact : **Aline BLANC - 03.84.67.13.74 - secretariat@cc4r.eu**



Jean-Pierre MAUPIN vous présente sa commune...

DAMPIERRE-SUR-SALON

Code postal : 70180

Population : 1 281 habitants

Habitants : les dampierrois(es)

Maire : Jean-Pierre MAUPIN

Tél. 03.84.67.14.30

Mail : mairiedampierresalon@wanadoo.fr

Site Web : www.dampierre-sur-salon.fr

Secrétaire de Mairie : Mmes Marie-Jeanne MOUSSARD et Séverine DIZIN

Permanences : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30



La population se maintient à Dampierre-sur-Salon, selon vous, à quoi cela est-il dû ?

« La commune de Dampierre-sur-Salon a l'avantage d'être un bassin d'emploi important (env. 600 emplois), d'avoir de nombreux services publics présents et également des lotissements afin d'accueillir de nouvelles familles.

Les trois lotissements des « grands champs », aménagés depuis 2003 accueillent 50 habitations, 6 lots sont encore disponibles. Un nouveau lotissement est prévu à proximité du nouveau pôle éducatif.

Nous envisageons aussi de revoir la taxe foncière des dents creuses constructibles. Concernant la réhabilitation du village ancien, la rue sous-

Salon et la rue de Fouvent ont été rénovées. Comme le secteur de la Mairie qui a été aménagé avec la création de la bibliothèque et de 4 studios occupés en permanence. La commune manque encore de locatif pour accueillir des jeunes en stage ou en formation. Il existe bien évidemment du locatif privé.

17 pavillons en plein centre du bourg vont être construits par Habitat 70, ainsi que 6 pavillons pour les seniors à proximité des services et des commerces.

De façon générale, les habitations se vendent rapidement sur la commune. »

Environ 600 emplois, comment sont-ils répartis ?

Le secteur industriel est le plus représenté au sein de la commune avec des entreprises de tailles importantes que sont WALTEFAUGLE et le groupe BRISARD, rassemblant à eux 2 plus de la moitié des emplois.

Dampierre-sur-Salon a la chance de disposer de nombreux commerces et de tous les services, dont certains qui sont les derniers du territoire communautaire (trésorerie, office notarial...).

Le secteur de la santé est également bien développé avec un EHPAD de 101 lits générant 65 emplois, d'un centre de soins de 12 infirmiers, d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 10 aides soignants.

La Commune a aussi acquis le Groupe Médical qui est transformé en Maison de Santé labellisée par l'Agence Régionale de la Santé. Elle se compose de médecins généralistes, de dentistes, de kinésithérapeutes, de podologues, d'orthophonistes, d'osthéopathes, d'art-thérapeutes, de diététiciens, et d'urologues.

Le domaine de la sécurité est représenté par le centre de secours d'intervention actif sur une quinzaine de communes environnantes, et une brigade de gendarmerie de proximité.

Une brigade territoriale est à l'étude. Elle va regrouper 16 militaires et 2 gendarmes-adjoints.

Comment s'organise la vie associative de la commune ?

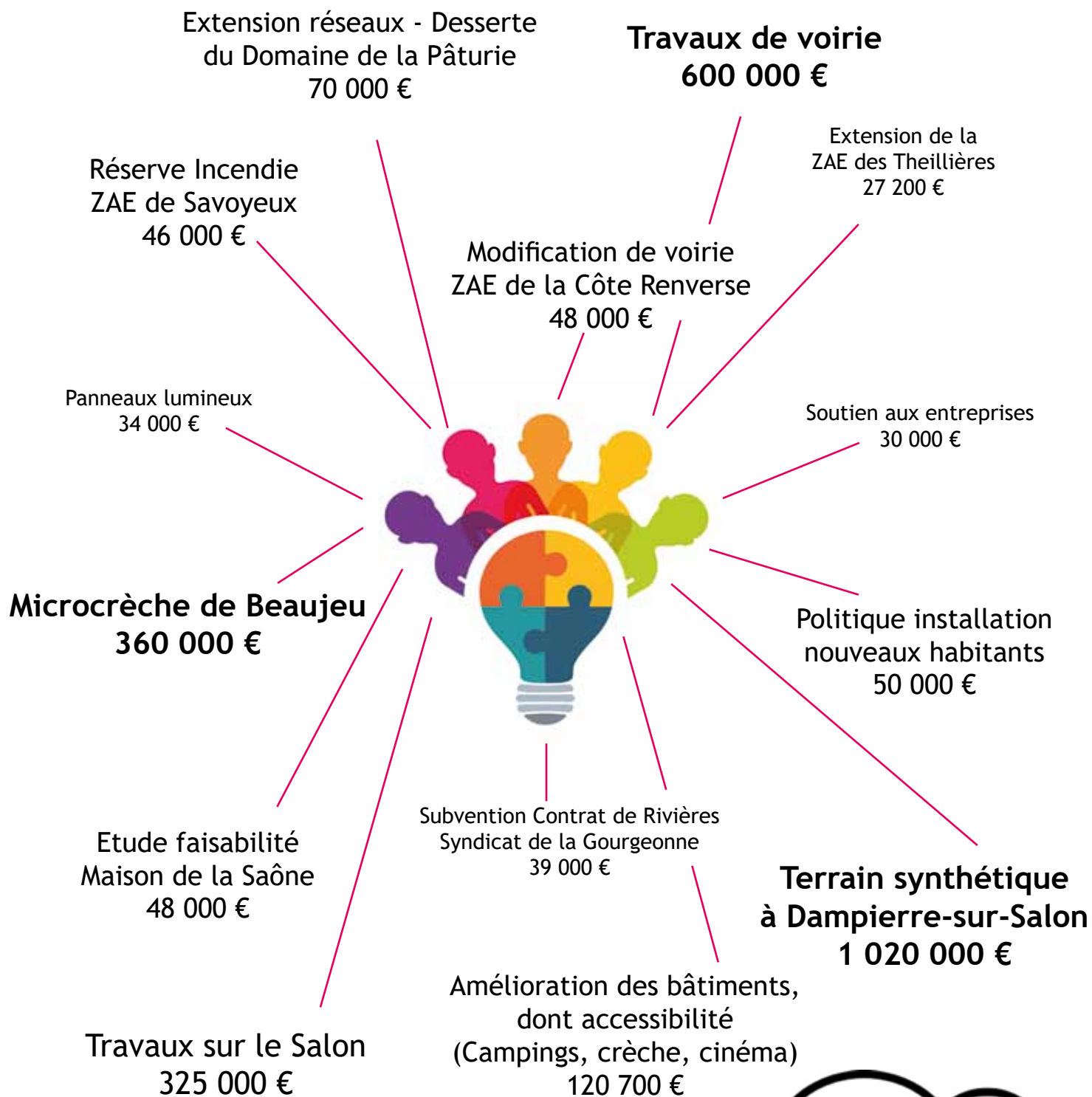
« Il y a 44 associations, pour environ 2 200 adhérents, et dans des domaines très variés : sport, culture, loisirs... la Commune met à disposition des bâtiments, des équipements, assure les charges, et attribue des subventions annuelles. Il faut savoir qu'il s'agit d'associations à caractère communautaire puisque les membres proviennent certes de Dampierre mais également des communes environnantes. La Commune regrette que les autres collectivités ne participent pas pour leurs habitants.

Le Centre Communal d'Action Sociale aide à ce financement pour les enfants de Dampierre, à hauteur de 20 €/enfant/an. Il participe également au financement du centre de loisirs pour 5 €/jour/enfant. »

La vie scolaire de votre commune : de la crèche au baccalauréat des collèges !

« Oui, nous disposons d'une crèche-halte-garderie de 30 places, une école maternelle, une école primaire et un collège de 370 élèves. En septembre 2018, un nouveau pôle éducatif va ouvrir ses portes avec 10 classes, dont une classe ULIS. Le pôle éducatif sera à proximité du collège pour bénéficier de la cantine sans déplacements en bus. Il sera également tout près des équipements sportifs, de l'accueil périscolaire et du Croq'Loisirs.

Ce pôle éducatif regroupe 11 communes du territoire de la CC4R, soit environ 3 100 habitants. »



L'avenir se prépare !

Dépenses d'investissement : 3 259 634,59 €

Recettes d'investissement : 3 259 650,17 €

Et pour rappel, 1 million d'euros sur 10 ans pour le Très-Haut-Débit. La CC4R a déjà versé 400 000 €.



Il y a un an en arrière, la CC4R vous informait de la création du nouvel office de tourisme communautaire des 4 Rivières, issu de la fusion des Offices de Tourisme de la Région de Champlitte et du Pays de Dampierre-sur-Salon. Cette première année a été à la fois une année de transition d'un point de vue administratif, gestion des équipes et des sites, mais également sur l'aspect touristique avec une ouverture sur l'ensemble de notre territoire ainsi que l'entrée dans la Destination Vesoul-Val de Saône, nouvelle identité mise en place à l'échelle départementale.

La nouvelle équipe, menée par Mickaël MOUROT, Président de l'OT4R, s'est donc attelée à cette tâche laborieuse que fut la création de l'association, la mise en place de nouveaux statuts, la reprise du personnel, la gestion des 2 sites : 2bis rue Jean Mourey, à Dampierre-sur-Salon, siège administratif et le bureau d'information touristique au 2 allée du Sainfoin à Champlitte.

Aujourd'hui, l'identité unique de cet office de tourisme communautaire est en marche réunissant autour d'un objectif commun, le développement touristique du territoire, l'ensemble des acteurs du tourisme de la CC4R : les professionnels, les associations et les bénévoles. Ce travail collaboratif, mené à cette plus grande échelle, est indispensable pour renforcer l'attractivité du tourisme sur notre territoire et conforte l'état d'esprit fondateur de la CC4R, « ensemble, pour faire ce que l'on ne peut faire seul ». C'est un premier objectif, souhaité par les élus communautaires, qui a été atteint.



Marie et Nicolas vous accueillent à l'OT4R



Crédit photo
Michel JOLY
CRTBFC

Crédit photo
S. GUENERIE



Le second objectif fixé par la CC4R au nouvel office de tourisme est le développement du principal atout touristique du territoire qu'est la Saône.

C'est pourquoi la CC4R a dernièrement accepté le protocole de coopération l'engageant dans la Destination Vesoul-Val de Saône au côté du Conseil Départemental, de Destination 70, des communautés de communes traversées par la Saône et autres partenaires publics et privés.

Les objectifs étant :

- d'élaborer et ajuster une stratégie de développement commune et proposer des orientations de la destination,
- de valider annuellement le plan d'actions communes de l'année suivante et acter celui porté par les différents maîtres d'ouvrage en direct,
- d'évaluer les actions communes mises en œuvre,
- de travailler à la création d'une plateforme touristique.

L'Office de Tourisme des 4 Rivières, représentant de la promotion du tourisme de notre territoire, est ainsi acteur à part entière de cette mission de création et développement de la Destination Vesoul-Val de Saône. Cela lui permet également de définir sa politique autour d'un fil conducteur et d'y consacrer la majorité de ses actions, tout en se servant de ce levier pour faire connaître l'ensemble des atouts du territoire.



Les campings

Champlitte

Didier et Pascal vous accueillent au camping de Champlitte dans une ambiance chaleureuse et sympathique. La restauration est ouverte à tous du mardi au dimanche, midi et soir, en terrasse couverte ou non. Il vous est possible d'organiser des repas de groupe sur réservation.

Les emplacements du camping sont ombragés, en pleine nature et au calme. De petits espaces détente sont aménagés. Des caravanes ou des chalets en bois sont mis à disposition, sur place, ainsi qu'un certain nombre d'équipements : laverie, wifi gratuite, aire de jeux, bibliothèque, terrain de tennis, table de ping-pong, locations vélos, pétanque...



Ouverture du camping de mi-avril à mi-octobre et de la restauration de mi-avril à fin septembre.

Contact :

Didier et Pascal, camping de Champlitte
Route de Leffond - 70600 CHAMPLITTE
@ : camping-champlitte@hotmail.fr
Tél : 06.82.25.31.61
Facebook : camping snack champlitte



Renaucourt et parc de loisirs

Cette année, Chantal et son fils Stéphane, vous accueillent sur le site de Renaucourt : ouvert d'avril jusqu'au 15 octobre, 7 jours sur 7.

Le camping est composé d'une vingtaine d'emplacements ombragés ou ensoleillés, accessibles à tous, et proposant un branchement eau et électricité. Un mobilhome et une tente 6 personnes sont à louer sur place. Il est possible d'utiliser un emplacement comme garage mort et de profiter du site lorsque vous le souhaitez. Les animaux (tenus en laisse obligatoirement) et les visiteurs occasionnels sont autorisés et payants. De nombreuses prestations vous sont proposées : location de matériels de cuisine et d'équipements pour bébés et enfants, lave-linge, sèche-linge...

Le parc de loisirs sera également ouvert à partir de mai jusqu'au 15 octobre. Des jeux gonflables seront en place, avec des jeux divers. Le tarif de l'entrée est de 5 € la journée par enfants, et gratuit pour les enfants de - 2 ans et les accompagnateurs. Un accès au parc à tarif réduit (3 €) est appliqué pour les campeurs.

Contact :

Chantal BLANC - Camping la Fontaine aux Fées
defiscamping54@gmail.com - 06.79.25.20.86 -
Facebook : camping/parc de loisirs «la fontaine aux fées»





Le Port de Savoyeux



Louez un bateau et partez découvrir la Franche-Comté. La navigation sur la Saône est facile et vous permettra de découvrir les magnifiques paysages empreints d'histoire et de gastronomie. Il n'est pas nécessaire de posséder un permis bateau. La plupart des écluses sont aujourd'hui automatisées. Toutes les informations utiles et les conseils pour la navigation vous sont transmis lors de votre départ.

Envie de naviguer à votre rythme là où vous le désirez ?
Contactez dès maintenant « Saône Plaisance ».

Port de Savoyeux - B.P.5 - 70130 SAVOYEUX

Tél : 03.84.67.00.88

Email : info@saone-plaisance.com

www.saone-plaisance.com

L'aire naturelle et la plage d'Autet

L'aire de camping d'Autet sera ouverte de début juin à début septembre - avec 25 emplacements et sanitaires à disposition - Réservation en Mairie au 03.84.67.10.67.

La baignade à la plage d'Autet est surveillée du 7 juillet au 2 septembre du lundi au vendredi, de 14h30 à 18h30, et les samedis, dimanches et jours fériés, de 13h30 à 19h30.

L'accès y est gratuit.

La CC4R soutient la Commune à hauteur de 10 000 € pour le fonctionnement de ce site.

Un bar-restaurant y est ouvert tous les jours. Glaces, gaufres et repas midis et soirs 7j/7 en été. Repas à thèmes tous les vendredis soir durant la période estivale. Animations diverses et concerts. Contact : 06.72.89.86.92



La piscine de Renaucourt

La piscine de Renaucourt sera ouverte du 30 juin au 31 août, du lundi au vendredi de 13h30 à 19h00 et les samedis dimanches et jours fériés de 13h00 à 19h30.

Le tarif à la journée est de 2€ pour les enfants et 3€ pour les adultes.

Tarif réduit pour les habitants de Renaucourt et les campeurs : 1,50 € pour les enfants et 2,50 € pour les adultes. Des forfaits à la quinzaine sont possibles pour tous.

Contact à la Mairie : 03.84.92.04.18 - Mme FAVRET : 03.84.92.01.51

La Commune recherche un maître-nageur titulaire du BNSSA, si intéressé(e) contacter la Mairie.

La CC4R soutient le fonctionnement de la piscine à hauteur de 10 000 €.

